

Lieu Espace départemental des Sports - 8bis rue Louis Thévenet - Lyon 4^e

Membres présents	Membres excusés	Membres absents
Eric Appelgren	Emile Chevalier	Coline Durand
Eliane Breyse	Christophe Ducreux	Nicolas Harel
Sylvain Ferrière	Jean-Luc Estève	Gérard Mazurier
Manon Géry	Adeline Gagneux	
Karine Girod	Annick Masset	
François Jover	Marc Viallon	
Cédric Rousset	Roland Winckel	

Assiste

Christian Vignals (Conseiller Technique Départemental).

Début 19h35

Déroulé du Comité Directeur

A. PROJET TECHNIQUE 2016/2017	1
B. QUESTIONS SPORTIVES.....	4
C. RESSOURCES HUMAINES	5
D. EVENEMENTS	5
1. Fan zone	5
2. Coulisses du Haut Niveau	5
3. Tous prêts.....	6
E. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	6

A. Projet technique 2016/2017

Christian Vignals prend la parole pour présenter le projet technique 2016/2017.

- **Filière haut niveau**

La stratégie « haut niveau » élaborée au niveau régional subit un changement radical avec la suppression du pôle Rhône-Alpes à Lyon. La nouvelle proposition Rhône-Alpes-Auvergne avec un pôle à Ceyrat n'a pas été suivie par la plupart des jeunes du Rhône.

- **Enjeux**

- Participer à l'alimentation des équipes de France jeune (Hamache, Perrin, Bert...)
- Alimenter et augmenter le niveau de nos meilleurs régionaux (Raclet, Chaillou, Ben yahia, Buthaud ...)

- Proposition technique

Actions Potentielles 2016-2017

But des actions	Description et public	Nbre de Joueurs	Nbre d'heures	Résultat financier
Actions tout public	Vichy	65	<u>150</u>	<u>6 000 €</u>

But des actions	Description et public	Nbre de Joueurs	Nbre d'heures	Résultat financier
Entraînement	<u>Grandes Vacances</u>		<u>160</u>	<u>-1 170 €</u>
	Stage camping	10	130	0 €
	Reprise	30	30	-1 170 €
	<u>Petites vacances</u>		<u>245</u>	<u>-1 550 €</u>
	Stage Féminin Poussine Benjamine (3 jours)	10	100	-250 €
	Stages Poussins B1 (3 jours)	12	100	-600 €
	Stage interdép. Poussin	6	30	-200 €
	Stage féminin Adulte	40	15	-500 €
	<u>Hebdomadaire</u>		<u>440</u>	<u>-3 650 €</u>
	Pouss-Benj/ Mercredi (3h00)	10	105	-3 750 €
	Min - Cad - Jun/ Mercredi (3h00)	8	105	-900 €
	féminine benj/Mini Samedi(2h00)	8	80	0 €
	Leçons individuelles	5	150	1 000 €
	<u>Week end</u>		<u>150</u>	<u>-4 300 €</u>
	Tournoi extérieur (poitier.....)	7	40	-1 000 €
	Suivi compétition		70	-300 €
	Intercomités		40	-3 000 €

But des actions	Description et public	Nbre de Joueurs	Nbre d'heures	Résultat financier
Formation d'entraîneur	Formation animateur Fédéral	12	<u>40</u>	<u>910 €</u>

But des actions	Description et public	Nbre de Joueurs	Nbre d'heures	Résultat financier
Gestion compétition		450	<u>90</u>	
	Circuit Jeune	400	70	
	Circuit Gone	50	20	

But des actions	Description et public	Nbre de Joueurs	Nbre d'heures	Résultat financier
Divers			<u>200</u>	
	Réunions (comité-ligue)			
	Développement (UNSS, ...)			
	Convention IA			
	recrutement			
	Passage de grade			
	?????			

Catégorie	Actions proposées	Coût pour les familles
Poussins	Reprise	0 €
Benjamins	Mercredi (3h00)	150 €/an
Minimes	Petites vacances (3 jours à chaque vacances)	50 €/an
	Séances individuelles (1h00/semaine)	200 €/an
	Reprise	0 €
Cadet /	Mercredi (3h00)	150 €/an
Junior	Tournoi extérieur	150 €/an

Moyens d'évaluation des différentes étapes

- Recrutement : nombre de licenciés Poussins/B1/B2
- Détection : nombre de participants au CF Poussins/B1
- Entraînement et début de la formation : Poussins + Benjamins
 - Prise en compte des 4 meilleurs garçons et des deux meilleures filles par année d'âge
 - Poussins >> Positionnement Top région détection
 - Benjamin >> niveau au CF
- Entraînement : Minime +cadet +junior
 - Prise en compte des 4 meilleurs garçons et des deux meilleures filles par année d'âge
 - Minime : points classement
 - Cadet : points classement
 - Junior : points classement

• Observations réalisées par les élus

- Forte élévation du budget alloué à la technique. Comment le financer ? La nouvelle Ligue va-t-elle participer ?
 - Les Ligues Rhône-Alpes et Auvergne travaillent à la fusion et ont de nombreuses contraintes basiques : harmoniser la politique tarifaire notamment. Pas d'information définitive à ce jour sur ces sujets.
 - Suite à notre demande, Jean-Luc Guillot, président de la Ligue Rhône-Alpes, a indiqué que tout dossier de demande de prise en charge serait étudié.
- Nombre d'heures du projet technique trop important (1 475 heures alors que Christian est à 80%). Baisser d'environ 10%.
- Urgence nécessaire dans la prise de décision : les clubs s'organisent et les joueurs également.

• Décisions

Le Comité directeur demande à Christian :

- De retravailler le projet pour que les volumes horaires indiqués soient conformes à son contrat de travail ;

- D'indiquer les priorités sur les actions afin que le comité directeur puisse trancher dans le cas où le budget ne pourrait être alloué selon les besoins exprimés dans ce projet ;
- D'identifier les clubs et joueurs cibles intéressés par le projet tel que décrit.

Le Comité directeur précise :

- Qu'il ne souhaite pas faire évoluer les tarifs 2016/2017 compte tenu du changement d'olympiade ;
- Qu'il effectuera une demande de participation financière à la Ligue sur la base du projet technique modifié suite aux demandes précédentes.

B. Questions sportives

• **Question de Véronique Pinel, présidente de l'EV Brignais**

En division interdépartementale, une joueuse absente pourrait-elle remplacée par un joueur moins bien classée ?

☞ Le comité directeur souligne l'effort de parité homme/femme de cette suggestion mais rappelle que l'objectif du comité à travers les équipes féminines est de promouvoir l'action féminine. Pour cette raison, le comité directeur se prononce à l'unanimité contre cette proposition.

• **Appel de l'AS Saint Irénée par la voix de son président, Jacques Laval, en championnat par équipes semaine**

- Raison de l'appel

Le club conteste la sanction appliquée contre l'équipe AS Saint Irénée 21 lors de la journée 16 : forfait 0/20.

- Rappel des faits

La rencontre de D1 poule B du 13/03/16 (journée 16), AS Saint Irénée / Frat. Oullins n'a pu se dérouler avant la date prévue. Les clubs ont échangé de nombreux mails suite à l'impossibilité de l'équipe d'Oullins de se présenter à la date du 10/03//16 proposée par l'ASSI. Aucune date alternative n'ayant pu être proposée par l'équipe ASSI, les équipes ont décidé de reporter la rencontre en fin de saison.

L'équipe d'Oullins a pris contact avec le comité le 28 avril pour faire savoir que la rencontre se jouerait finalement le 19 mai. Roland Winckel a rappelé alors les incidences de jouer cette rencontre hors délai (après la date butoir du 9 mai 2016, communiquée par mail le 24/03/16) : résultat par équipes non pris en compte dans le classement.

Dès lors, l'équipe d'Oullins a essayé de trouver une nouvelle date antérieure à la date limite, sans obtenir de réponse. Suivant de près l'avancée de ce dossier, Roland Winckel a lui-même tenté vainement de joindre plusieurs fois (par téléphone et par mail) le capitaine de l'équipe de l'ASSI, Bertrand Laval.

☞ Le comité directeur rappelle que si l'état d'esprit du championnat par équipes semaine est bien la souplesse, le championnat repose sur la capacité de chaque équipe à proposer des dates puis à s'accorder sur l'une d'entre elles.

En l'occurrence, le comité directeur constate que le capitaine de l'équipe ASSI 21 n'a, en trois semaines, jamais répondu au responsable du championnat.

En conséquence, le comité directeur décide à l'unanimité de confirmer la sanction prononcée par le responsable du Championnat par équipes semaine.

Le comité directeur rappelle aux clubs que les coordonnées des capitaines d'équipes qu'ils transmettent en début de saison les engagent en tant qu'interlocuteurs au titre de l'équipe pour le compte de laquelle ils sont indiqués.

• **Balles plastiques**

Les balles plastiques sont les balles officielles des compétitions nationales et régionales.

☞ Après échanges, le comité directeur décide à la majorité que les balles plastiques seront les balles officielles sur les compétitions départementales.

Un message sera passé à l'attention des clubs pour qu'ils tiennent à disposition des balles plastiques lorsqu'ils accueillent des rencontres par équipes. Les stocks de balles en celluloïd pourront être utilisés sur les groupes enfants, loisirs et sur les animations promotionnelles.

- **Points reportés**

Calendrier sportif 2016/2017 et refonte des compétitions. A valider par mail. Une réunion pourrait être convoquée si le besoin apparaissait.

C. Ressources humaines

- **Départ de Salony**

Salony a finalement quitté le comité fin avril. Un pot de départ a été organisé et une valise lui a été offerte.

Le comité lui souhaite une belle carrière, à la hauteur du travail qu'elle a fourni chez nous.

Un recrutement sera bientôt organisé pour la remplacer.

- **Service civique**

Le comité a candidaté pour obtenir un service civique auprès de la FFTT. D'une durée de 6 mois, ce contrat nous permet d'accueillir un jeune à hauteur de 24 heures/semaine, son indemnité étant versée par la FFTT. Sous la tutelle de Sabine Redoulès, il l'accompagnera sur les animations et en gèrera même en autonomie.

Le comité a obtenu de nombreuses candidatures de qualité. Des contraintes familiales ayant contraint notre première recrue, Omar Bensaada, à finalement démissionner, nous allons bientôt accueillir Karim Mazri.

Le comité directeur remercie la FFTT pour cette belle initiative et pour avoir renouvelé le contrat suite à la démission d'Omar.

D. Evènements

1. Fan zone

Sabine Redoulès attire notre attention sur le manque de bénévoles inscrits et particulièrement le mercredi 22 juin.

Tous les élus du comité sont invités à s'inscrire et à communiquer autour d'eux à ce propos pour que des bénévoles s'ajoutent.

L'objectif est d'assurer la promotion du tennis de table en participant à un évènement de forte ampleur médiatique.

Dates de la Fan Zone : **Dimanche 12 juin, mercredi 22 juin et dimanche 3 juillet.**

2. Coulisses du Haut Niveau

62 participants inscrits à ce jour. Objectif : **500 participants !**

Les élus sont invités à relancer autour d'eux pour disposer de bénévoles à la buvette et aider à assurer la promotion de l'évènement.

3. Tous prêts

- **Animations**

Le dossier réalisé par Sabine Redoulès a bénéficié du label « Tous Prêts » pour les animations que mène le comité dans le cadre de l'Euro 2016.

De nombreux clubs ont été contactés pour participer aux animations proches de leur localisation. A quelques exceptions près, les clubs se sont peu mobilisés, même si les besoins en participation étaient limités.

- **Places Euro 2016**

Suite à la labellisation de son dossier, le comité était récipiendaire de 18 places pour l'Euro 2016 le 17 juin à Nice. Ces places ont été proposées en priorité aux bénévoles œuvrant sur le comité.

Il est possible que la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) flèche une enveloppe pour prendre en compte les frais de déplacement. En tout état de cause, cette décision ne serait connue qu'en septembre/octobre. Si c'est le cas, il est demandé que le voyage se fasse en commun avec l'association ASUL générale, récipiendaire de places également.

☞ Le comité directeur:

- Décide que les places peuvent être octroyées à des pongistes ayant œuvré bénévolement sur le comité ;
- Décide que le comité prenne en charge les frais de déplacement des bénévoles pongistes pour lesquels celui-ci a validé la participation ;
- Autorise sa présidente à contracter avec une société de car uniquement pour le compte des bénévoles pris en charge.

E. Environnement juridique

- **Assemblée Générale**

Plusieurs contraintes nous obligent à reporter la date de l'Assemblée Générale prévue initialement le lundi 20 juin :

- L'organisation de nombreuses animations entre mai et juillet et notamment les coulisses du haut niveau le 18 juin mobilise beaucoup de ressources ;
- Le calendrier régional en train de mener la fusion des 2 ligues offre peu de visibilité aujourd'hui ;
- Le changement d'olympiade nécessite de recruter des bénévoles et d'établir un projet ;
- Les évolutions légales et les évolutions statutaires au niveau fédéral nous oblige à revoir de nombreux points de nos statuts ;
- L'exigence accrue des collectivités quant à la tenue des comptes nous oblige à clôturer nos comptes dans la foulée de la clôture de l'exercice comptable (30/06).

☞ Le comité directeur décide à l'unanimité de reporter l'**Assemblée Générale au lundi 12 septembre 2016**.

☞ Le comité directeur décide à l'unanimité de ne pas modifier ses tarifs pour la saison 2016/2017.

- **Gouvernance**

Compte tenu des évolutions statutaires à prévoir et de l'expérience du mode de fonctionnement des instances départementales, il est proposé de mener une réflexion sur le mode de gouvernance. Cette réflexion sera ouverte aux dirigeants de club et plus généralement à tout licencié désireux de s'impliquer dans cette démarche.

- **Siège social**

L'Espace Départemental des Sports, aujourd'hui propriété de la Métropole de Lyon, réaffecte l'utilisation des bâtiments du collège, et dans la foulée, les nôtres.

Notre occupation des lieux devait se poursuivre jusqu'en 2018. Compte tenu de la présence d'amiante, nous sommes contraints d'évacuer les lieux dès cette année.

Des bureaux non occupés à Chassieu sont proposés. A ce jour, le Comité Départemental Olympique et Sportif, interlocuteur de la Métropole, n'a pas été en mesure de nous faire savoir si cette occupation se ferait dans les mêmes conditions (gratuité des fluides, gratuité de la location). Il est possible qu'un déménagement soit à réaliser dès cet été.

Nous étudierons les solutions qui se présentent à nous et privilégierons la solution la plus raisonnable possible financièrement en attendant la validation en Assemblée Générale.

Fin à 22h35